

18 mai 2001 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Discours de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur le patrimoine culturel et historique de la ville de Saint-André, ses efforts pour aider les jeunes, l'importance de la culture de la canne à sucre et de la production sucrière dans la vie économique de La Réunion et le traitement spécifique des régions ultrapériphériques de l'Union européenne dont fait partie La Réunion, Saint-André, La Réunion, le 18 mai 2001.

Monsieur le maire, mon Cher Jean-Paul

Monsieur le ministre,

Mesdames et messieurs les élus du département et de la commune

Mes chers amis,

Je suis toujours très admiratif lorsque j'écoute votre maire. Et je voyais tout à l'heure le sourire également éloquent, à cet égard, de Mme VIRAPOULLE à qui je présente mes affectueux hommages et qui ne semble pas se lasser d'admirer son mari.

Vous avez, cher Jean-Paul, évoqué avec beaucoup de passion, beaucoup de détermination cette diversité dans l'unité qui caractérise la société de la Réunion qui, malgré ses handicaps et qui sont sérieux, a su créer un modèle, qui à condition d'être accompagné, comme vous l'avez indiqué, a quelque chose d'exemplaire dans la mesure où il reconnaît l'existence de l'autre, il maintient les différences sans les opposer. J'ai été très frappé hier en parlant avec les jeunes du Conseil général jeunes de la Réunion car ils exprimaient parfaitement cette réalité : ce respect de l'autre. Et c'est encourageant de voir que c'est un sentiment fortement ressenti aussi par les jeunes et donc, j'adhère tout à fait à ces valeurs, à ces trois thèmes de valeur que vous avez à l'instant évoqués.

Merci aussi pour vos paroles amicales, cher Jean-Paul, auxquelles je suis très sensible et merci à la population de Saint-André qui nous a réservé un accueil chaleureux. Je voudrais lui dire du plus profond de mon cœur ma reconnaissance et lui adresser au travers, notamment de ses élus et de son maire mes sentiments de fraternité et d'affection.

Ce n'est pas la première fois, vous l'avez dit, que je viens dans votre commune et c'est toujours avec plaisir. Cette commune avec sa belle devise que j'ai appris il y a longtemps "plusieurs races, un seul cœur" : thème que vous déclinez avec beaucoup de talent. C'est bien cela "plusieurs races, un seul cœur" et cela est vraiment un magnifique symbole de La Réunion. C'est aussi l'illustration émouvante de toute l'histoire de Saint-André qui a véritablement commencé, vous l'avez évoquée cher Jean-Paul avec la révolte des esclaves et qui a été marquée par le combat de ce jeune Créole, Auguste Lacaussade, l'un des plus grands poètes de l'exotisme. Fervent militant, en 1848, de l'abolition de l'esclavage, il a exprimé avec un infini talent et une infinie sensibilité sa révolte devant l'une des plus terribles injustices de son siècle.

Aujourd'hui Saint-André a su intégrer les différentes composantes culturelles et religieuses de sa

population, et le maire nous en a donné un éclatant exemple. St-André a su mobiliser toutes les énergies vers la réussite de son développement économique et devenir la première ville de l'est de La Réunion.

Le projet du parc du Colosse que nous venons de voir qui nous a été présenté sur des tableaux qui sont très remarquables et parfaitement instructifs m'a fortement impressionné. Ce projet reflète parfaitement l'intelligence et la cohérence d'une stratégie de développement durable à la fois ambitieuse, réaliste et innovante. Je tiens à féliciter tous les partenaires de ce projet qui ont réussi cette synthèse entre tradition et modernité : la mise en valeur de la grande filière agricole traditionnelle autour de la canne et de l'usine de Bois rouge, la défense du patrimoine culturel et de l'environnement et le développement des énergies nouvelles, du tourisme, des loisirs, mais aussi l'amélioration de l'habitat. Tout ce qui fait la personnalité, la richesse et la beauté de La Réunion, l'eau, les alizés, le soleil, la terre généreuse tout cela se conjugue ici pour faire de Saint-André un pôle de développement économique attractif, créateur d'emplois. On a parlé pour le seul parc, tout à l'heure, de 400 emplois et ceci d'ailleurs dans des secteurs très variés.

Il faudra certes quelques années pour mener à bien cet important projet. Mais j'ai la conviction que la voie qui est tracée est la bonne réponse aux interrogations en matière de développement à La Réunion.

Pour redonner l'espoir à la jeunesse réunionnaise, ou pour renforcer cet espoir, il faut inscrire, son avenir dans le développement d'une économie de production structurante, qu'il s'agisse de l'industrie locale, du développement des nouvelles technologies ou du soutien aux activités agricoles traditionnelles.

Je sais qu'à Saint-André vous êtes particulièrement attentifs à toutes les évolutions qui se sont dessinées récemment autour de la production sucrière. Votre région constitue le berceau de la culture de la canne à sucre qui conserve une place essentielle dans la vie de cette belle commune et aussi dans celle de l'ensemble du département. La filière canne représente près de 20.000 emplois directs et indirects et plus de la moitié de la valeur des exportations de La Réunion.

Pour cette raison, et aussi parce qu'elle est au cœur de votre histoire et de votre patrimoine, la canne doit être défendue et mise en valeur. Nous devons veiller au bon fonctionnement de l'organisation communautaire du marché du sucre, nous en avons parlé hier, et ne pas hésiter à réclamer des mesures dérogatoires exceptionnelles, si les conditions d'accès à ce marché de produits issus de pays à très faibles coûts salariaux menaçaient de le déséquilibrer. C'est le sens des interventions que j'ai faites personnellement auprès des Commissaires compétents et du Président de la Commission. C'est le sens des très fermes interventions faites par le ministre français de l'agriculture, notamment lors des dernières réunions agricoles. Soyez certains de notre détermination en ce domaine.

Vous pouvez également compter sur mon engagement pour continuer à défendre le traitement spécifique des régions ultrapériphériques de l'Union européenne dont fait partie La Réunion et je voudrais vérifier ce beau titre cher Jean-Paul que vous m'avez donné, tout à l'heure, en me qualifiant d'avocat affectueux et tenace de la Réunion. J'en suis très fier. C'est cette défense des intérêts de ces régions ultrapériphériques dont dépend la Réunion, c'est tout le sens de ma rencontre hier avec les Présidents de ces régions qui nous ont permis de faire le point sur les grands dossiers européens qui intéressent très directement chacun d'entre eux et notamment vous-mêmes, qu'il s'agisse de l'OCM sucre, du régime de l'octroi de mer, qui est essentiel pour cette région et les DOM en général car il est le seul à même de maintenir une industrie locale autonome, ou de la fiscalité du rhum traditionnel.

L'Europe est une chance pour La Réunion et vous devez être fiers de cette dimension européenne de votre département, membre de la France, de l'Océan Indien et de l'Europe. L'Europe doit vous aider à construire votre avenir en prenant en compte vos handicaps géographiques qui existent et en confortant vos initiatives. Je me réjouis qu'elle vous apporte son soutien financier pour le projet qui vient de m'être présenté et vous pouvez être assurés que là aussi, je serai un avocat vigilant pour ce qui concerne la suite des financements nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Monsieur le Maire, je connais votre passion et votre engagement en faveur de la jeunesse qu'il faut former et motiver, pour qu'elle retrouve le chemin de l'espoir et de l'enthousiasme. Je salue aussi votre combat pour faire reculer un assistanat humiliant et donner à chacun la possibilité de retrouver sa dignité dans le travail. Et j'ai été encore fortement impressionné par vos dernières déclarations dans ce domaine en particulier dans mon bureau à Paris il y a peu. Je tiens à vous rendre hommage, devant vos concitoyens de Saint-André, pour le travail considérable que vous n'avez jamais cessé de mener dans ces différents domaines, même lorsque la vie dressait devant vous des obstacles. Je pense plus particulièrement à votre action au Conseil Général, dont je voudrais saluer amicalement le Président pour mener à bien cette belle initiative des collèges de la vocation que j'évoquais hier à Saint-Denis et que nous coprésidions le Président du Conseil général "jeunes" et moi-même. Cela a été un moment particulièrement fort et instructif. Vous m'en aviez parlé je n'ai pas été déçu. Je pense aussi à votre contribution essentielle, je dis bien essentielle à l'action du précédent gouvernement pour préparer et mettre en place le dispositif de la loi Perben comme pour aboutir à cette rédaction difficile de l'article 299.2 du Traité d'Amsterdam. Un article, je peux en témoigner qui vous doit beaucoup dans sa conception et parce que vous nous avez donné la foi et la volonté d'aboutir à un résultat auprès d'un certain nombre de nos collègues qui en dehors des Espagnols et des Portugais n'ont pas évidemment les mêmes raisons que nous de nous intéresser à ces frontières externes que sont les régions ultrapériphériques et qui représentent, j'espère que chacun le comprendra de plus en plus dans l'Union européenne une chance exceptionnelle non seulement pour l'Espagne, le Portugal et la France, mais également pour l'Europe dans son ensemble. C'est ce que j'ai voulu évoquer hier devant les Présidents des régions ultrapériphériques.

Au moment où vos concitoyens viennent de vous renouveler régulièrement leur confiance, ce qui n'a pas à proprement parlé, stupéfié les gens, je tiens à vous souhaiter, ainsi qu'à toute votre équipe du conseil municipal, que je salue amicalement, une pleine réussite dans votre action. Ce souhait est inutile mais il est cordial. Je ne doute pas que vous continuerez à oeuvrer avec efficacité et succès pour votre superbe commune de Saint-André, mais aussi pour le département de La Réunion et plus généralement pour notre pays.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, je vous remercie.